

L'année 2023-2024 arrive à grand pas ! Pour préparer la rentrée correctement, l'ALSH ouvre bientôt les réservations. Afin que les modalités soient plus claires nous vous fournissons un tutoriel à suivre à la lettre.

!! Si une phase est oubliée vous ne pourrez pas accéder aux réservations !!

- Je suis une nouvelle famille et je souhaite m'inscrire (ou ajouter un enfant)

1) Je remplis un dossier administratif papier avec toutes les pièces à jour (en vérifiant que les assurances soient valides pour l'année scolaire 2023-2024)

2) Je règle la cotisation de 10€/enfant par chèque ou virement bancaire,

3) J'attends la réponse du FJEP par mail et je suis les démarches indiquées par mail.

!! Le délai de traitement des nouveaux dossiers peut aller jusqu'à 15 jours !!

- Je suis déjà inscrit en 2022-2023 et je souhaite me réinscrire

1) Je me connecte à mon portail famille,

2) Je vérifie que mes informations personnelles sont à jour,

3) Je mets à jour les pièces justificatives (assurances principalement) pour l'année scolaire 2023-2024,

4) Je règle la cotisation de 10€/enfant par chèque ou virement bancaire,

5) Je vais dans « espace réservations ALSH » - étape 1 « inscription ALSH » puis « je renouvelle mon dossier administratif »

!! Si les points précédents ne sont pas effectués, vous ne pourrez pas accéder aux réservations !!

ALSH FJEP Orcet – Phase de réservation 2023-2024

- Du 5 au 9 juin – Mercredis journée complète à l'année **UNIQUEMENT**

1) Je me connecte à mon espace

2) Je vais dans « espace réservations ALSH », puis étape 1 et je demande l'inscription à l'activité « ORCET – Mercredis journée à l'année »

3) Je clique sur la case « Mercredis » - Cela signifie que vous réservez AUTOMATIQUEMENT tous les mercredis de l'année.

4) J'attends la réponse du FJEP.

- Du 12 au 16 juin – Mercredis journée complète semaines paires ou impaires à l'année **UNIQUEMENT**

1) Je me connecte à mon espace

2) Je vais dans « espace réservations ALSH », puis étape 1 et je demande l'inscription à l'activité « ORCET – Mercredis journée semaines paires à l'année » ou « ORCET – Mercredis journée semaines impaires à l'année »

3) Je clique sur la case « Mercredis » - Cela signifie que vous réservez AUTOMATIQUEMENT tous les mercredis souhaités

4) J'attends la réponse du FJEP.

- Du 19 au 30 juin – Toutes les activités mercredis à l'année ou semaines paires/impaires : journée complète, matin+repas, après-midi

- 1) Je me connecte à mon espace
- 2) Je vais dans « espace réservations ALSH », puis étape 1 et je demande l'inscription à l'activité que je souhaite.
- 3) Je clique sur la case « Mercredis » - Cela signifie que vous réservez AUTOMATIQUEMENT tous les mercredis souhaités
- 4) J'attends la réponse du FJEP.

- Du 3 au 21 juillet et du 28 août au 1er septembre – Mercredis du cycle 1 (13/09-18/10) (journée complète, matin avec repas, après-midi, possibilité de panacher)

- 1) Je me connecte à mon espace,
- 2) Je vais dans étape 2 – Réservations,
- 3) Je sélectionne les dates souhaitées.
- 4) J'attends la réponse du FJEP.

ALSH FJEP Orcet – Conditions d'annulations 2023-2024

- Vous avez fait une réservation entre le 5 et le 30 juin

1) Vous ne pouvez pas annuler ou modifier votre réservation SANS FACTURATION ET PERTE DE LA PLACE, c'est-à-dire, à partir de 3 annulations (3 et plus) dans un cycle : vous allez être facturé du cycle ENTIER et vous passez d'une inscription « à l'année » à une inscription « au cycle », sous réserve de place disponible.

2) Vous avez fait une réservation à l'année et votre enfant ne souhaite plus venir avant même que l'année commence. Vous allez être facturé du premier cycle entier et vous perdez votre place.

En dehors de ces cas, vous pouvez consulter les conditions d'annulations sur le règlement intérieur 2023-2024 ou bien nous joindre par téléphone ou par mail.

ALSH FJEP Orcet – Contacts

Vous pouvez nous retrouver :

- 24 rue de la Narse – 63670 ORCET,
- Par mail : accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr,
- Par téléphone : 04.73.69.44.61 ou 07.87.62.37.39

Nos horaires :

- Lundi & Mardi : 8h30 à 12h30 / 13h30 à 18h30
- Jeudi & Vendredi : 8h30 à 12h30 / 13h30 à 16h30